

Arrêt du nucléaire – Refus de Linky et autres vilenies

Quatrième COURRIEL À CHACUN.E DES 577 DÉPUTÉ.E.S

Rédigé et envoyé le 10 décembre 2017 par Françoise BOMAN

Objet : **Refus de Linky**

Mesdames et Messieurs les député.e.s,

Mes trois précédents courriels, qui vous sont parvenus respectivement en septembre, en octobre et en novembre 2017, vous exposaient des revendications portées par une grande partie des personnes qui n'ont élu l'actuel Président de la République que pour éviter le triomphe en France de l'extrême-droite avec son cortège de racisme, de sexisme et de xénophobie ; sans pour autant autoriser l'actuel gouvernement à instaurer ce qu'il faut bien appeler des dictatures industrielles insupportables à une grande partie de la population.

Pour mémoire, nous réclamons :

- 1. La signature et la ratification par la France du Traité international d'interdiction des armes nucléaires porté à l'ONU, la levée de l'état d'alerte nucléaire toujours en vigueur aujourd'hui en France, et l'arrêt de tout programme visant à la modernisation de ces armes de destruction massive ;**
- 2. La mise à l'arrêt du chantier de l'EPR de Flamanville ainsi que des centrales et installations nucléaires en fonctionnement en France à commencer par l'activité de "retraitement" des combustibles usés à la Hague, particulièrement dangereux et inutile sinon à la survie symbolique d'une industrie nucléaire en faillite partout dans le monde et en particulier en France ;**
- 3. La suspension du déploiement des compteurs d'électricité Linky à l'exemple de pays comme l'Allemagne qui ont renoncé pour les particuliers à ce type de compteurs.**

Dans le présent courriel, je me permets de développer les arguments justifiant cette troisième revendication, persuadée que vous ne pourrez pas rester sourd.e.s à l'immense vague de protestation à cet égard dans tout le pays.

Qu'est-ce qu'un compteur communicant, qu'est-ce que Linky ?

Les compteurs dits communicants (ou "intelligents" alors qu'il ne s'agit que d'objets) de type Linky échangent des signaux avec un centre de gestion via des concentrateurs, par le biais de radiofréquences. Celles-ci circulent jour et nuit dans les logements par la technique CPL (courant porteur en ligne).

L'entreprise Enedis (ex-ERDF), filiale à 100 % d'EDF, est en train d'installer les compteurs d'électricité Linky partout en France (35 millions de compteurs). D'autres industriels posent des compteurs communicants de gaz Gazpar (11 millions de foyers), d'eau chaude, et d'eau froide. Au total : plus de 81 millions de compteurs sont concernés.

Or les compteurs Linky

- **Sont des capteurs de données personnelles**
Ils permettent aux industriels de connaître notre consommation en temps réel et de collecter des milliards de données sur nos habitudes de vie pour les utiliser à des fins commerciales ou policières, et pour les vendre aux publicitaires.

- **Mettent en danger notre santé**
Ces technologies émettent des ondes électromagnétiques de type radiofréquences qui perturbent le sommeil, peuvent déclencher l'électrohypersensibilité et, à long terme, des cancers et des maladies dégénératives.
- **Nuisent à l'environnement et consomment de l'électricité**
Ils font mettre au rebut des millions de compteurs en bon état, conçus pour durer plus de 50 ans, tandis que les compteurs communicants ne durent que dix ans tout au plus.
- **Suppriment des milliers d'emplois**
Ils effectuent les relevés de consommation et différentes interventions (telles que changement d'abonnement ou coupure) à distance, sans intervention humaine sur place.
- **Font augmenter les factures et les tarifs d'abonnement**
Ils comptabilisent plus de consommation que les compteurs classiques et disjonctent très facilement. Les coûts sont répercutés sur les factures du fait de l'augmentation des taxes, dont une partie est reversée à Enedis ; de la consommation facturée ; et de l'abonnement quand Linky oblige à l'augmenter.
- **Font dysfonctionner les appareillages électriques, risquer des pannes et des incendies**
- **Sont facilement piratables**
En quelques heures, un inconnu peut pirater votre compteur et modifier vos données. Le système est très vulnérable aux cyberattaques (risque de *blackout*).

Deux vidéos mises en ligne par mes soins (plus de 12 000 visionnages à ce jour selon Youtube) vous feront peut-être comprendre l'importance de cet enjeu pour la population :

- *Faut-il refuser les compteurs Linky, Gazpar et Cie ?*
https://www.youtube.com/watch?v=tf_XyjCqJDA&t=6s
- *Nucléaire et Linky contraires à nos Droits - Avec chanson !*
<https://youtu.be/gzxDT4-kGDI>

De votre côté, Mesdames et Messieurs les député.e.s, s'il vous plaît accepteriez-vous de constituer d'urgence un groupe de parlementaires "éclairés" sur cette question, si possible d'ici la discussion prévue le 14 décembre à l'Assemblée et portée par les promoteurs de Linky, ceci afin d'éviter l'"enfumage" des élu.e.s par des batailles de chiffres et des discussions sanitaires qui n'ont pas lieu d'être, la nuisance la pire de Linky n'étant pas là ?

Dans l'attente de votre réponse, je vous en remercie par avance et je vous adresse, Mesdames et Messieurs les député.e.s, mes sincères et respectueuses salutations.

Françoise BOMAN

Médecin spécialiste en anatomie et cytologie pathologiques
Professeur des universités et praticien hospitalier, retraitée
Présidente de POUMM - POUR UN MONDE MEILLEUR

Nos vidéos "Arrêt du nucléaire - Refus de Linky" : <http://poumm.fr/nos-vidéos/>

Contact : poumm2017@gmail.com

Soutien de **SCALP-IDF Solidarité** et **Coordination Anti-Linky Paris - Île de France**